

Motion Palestine proposée au congrès du SNES Académie de Bordeaux

De congrès du SNES en congrès du SNES, de congrès de la FSU en congrès de la FSU, les motions de solidarité internationale évoquent avec constance le peuple palestinien dont les droits sont bafoués par Israël en toute impunité malgré la litanie des résolutions de l'ONU.

Le risque est que ceux qui nous lisent de loin aient l'impression d'un triste statu quo.

Or ce n'est pas le cas : c'est d'une dramatique aggravation qu'il s'agit, et ce sur tous les plans

- Gaza sous blocus est au bord de l'effondrement, cette prison à ciel fermé de deux millions d'habitants connaît toutes les pénuries
- la colonisation de la Cisjordanie se poursuit à rythme forcé, rendant de plus en plus difficile la circulation des Palestiniens enfermés entre Mur et check-points, l'annexion et le développement de Jérusalem-est coupant le territoire en deux
- poursuite de la judaïsation du Neguev et de quartiers entiers de villes palestiniennes ou « mixtes » en Israël
- législation de plus en plus ouvertement discriminatoire et répressive – il n'y a jamais eu autant de détenus dans les prisons israéliennes, pas seulement ceux qui ont franchi la barrière médiatique, Ahd Tamimi, Salah Hamouri, Marwan Barghouti...- ; les associations israéliennes qui dénoncent cette politique faisant l'objet de poursuites
- aggravation de la situation des réfugiés dans les pays limitrophes dont le droit au retour est toujours bafoué.

C'est le moment que choisit le Président Trump pour décider d'installer l'ambassade des Etats-Unis à Jérusalem, cautionnant ainsi l'annexion de la ville par Israël, en contradiction délibérée avec les résolutions unanimes de l'ONU.

Dans cette situation, il est consternant de voir les autorités françaises, européennes, et même onusiennes, se contenter de « déplorer » sans jamais menacer de sanctions réelles un Etat coupable d'apartheid et de crimes contre l'humanité, ce qui est avéré si on prend le temps de lire ce qui est inscrit dans le droit international.

Syndicat de l'éducation, le SNES-FSU ne peut être que sensible aux conditions faites à la jeunesse palestinienne comme à nos collègues : trajets désespérément longs en raison des check points pour se rendre dans les établissements, contrôles incessants et souvent humiliants, pression sur le contenu de l'enseignement, ...

Avec le Collectif national pour une paix juste entre Palestiniens et Israéliens, avec la plateforme des ONG pour la Palestine, il est plus que tant que nous disions aux autorités françaises qu'Israël, avec les forces internes à l'oeuvre, ne cessera pas sa violation des droits si la « communauté internationale » ne sanctionne pas comme elle en a le pouvoir et le devoir

- reconnaissance immédiate de l'État de Palestine, mesure symbolique forte
- suspension de l'accord d'association de l'UE avec Israël
- poursuite annoncée contre les criminels de guerre
- arrêt de toute coopération militaire et de vente d'armes

Il n'en va pas que des droits du peuple palestinien. Il en va également de la lutte contre le complotisme et l'antisémitisme dans notre propre pays. En ne ripostant pas à la détention administrative de Salah Hamouri, comme en maintenant en détention Georges Ibrahim Abdallah qui a terminé depuis longtemps sa peine de sûreté, le gouvernement français alimente la thèse de ceux qui voient un complot juif mondial dominer le monde avec tous les gouvernements à sa botte – même si, nous le savons bien, cette inaction devant la politique menée par Nétanyahou est d'abord et avant tout l'expression de la solidité de l'alliance entre les impérialismes.

Le SNES prendra le temps dans sa presse d'expliquer les enjeux de cette situation. Il expliquera qu'il ne s'agit pas d'un conflit religieux mais avant tout d'un conflit colonial. Il encouragera les initiatives de coopération directe avec les villes, les villages, les syndicats, les établissements palestiniens. Il invitera ses adhérents à s'engager dans la campagne Boycott, Désinvestissement Sanctions tant qu'Israël ne respectera pas le droit international. Il marquera sa solidarité avec les anticolonialistes israéliens qui luttent pour l'égalité des droits et contre l'occupation.

POUR : 34 ; CONTRE : 1 ; ABSTENTION : 5 ; NPPV : 4